

Monsieur Michel BARNIER
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS



Sylviane NOEL

Sénatrice
de la Haute-Savoie

Secrétaire de la
Commission des Affaires
Economiques

Conseillère Régionale
Auvergne Rhône Alpes

Conseillère Municipale
de Nancy-sur-Cluses

Très signalé

La Roche-sur-Foron, le 19 septembre 2024

Réf. : SN/PV/4807

Monsieur le Premier Ministre, *cher Michel*

Je me permets d'attirer votre attention sur un dossier d'une importance capitale pour la région du Chablais et plus largement pour le département de la Haute-Savoie : la réalisation de la liaison autoroutière A412 entre les communes de Machilly et Thonon-les-Bains.

Depuis une vingtaine d'années, nous travaillons aux côtés de l'Etat sur un projet d'aménagement du territoire visant à désenclaver le Chablais.

Il s'agit en effet d'une infrastructure absolument vitale pour désenclaver le territoire chablaisien, un des derniers barreaux autoroutiers manquants du département alors que nous sommes en présence d'un secteur de Haute Savoie particulièrement dynamique d'un point de vue démographique (Thonon agglomération a connu une croissance de sa population de 16,5% en 11 ans, passant de 81 000 habitants à 94 500 habitants), regroupant des lieux touristiques de renommée internationale (Evian, Thonon, Morzine Avoriaz, Chatel et bien d'autres stations avec 215 000 lits touristiques), des activités économiques de premier plan (notamment la plus importante usine d'embouteillage des eaux minérales d'Evian comptant 1 200 salariés, 6 millions de bouteilles quittent chaque jour ce site dont une partie est distribuée via le réseau ferroviaire, une autre part par la route). C'est enfin un secteur caractérisé par des échanges internationaux importants, le Chablais étant à l'interconnexion avec Genève, le canton de Vaud et le Valais.

L'idée d'une liaison autoroutière concédée en deux fois voies entre les communes de Machilly et Thonon-les-Bains a vu le jour dans l'unique but d'apaiser la circulation, de renforcer la sécurité sur le réseau existant et d'offrir un itinéraire permettant d'améliorer considérablement les temps de parcours.



Ce projet, qui bénéficie d'un soutien unanime des élus locaux et des acteurs économiques du secteur, est essentiel pour le développement économique de la région, mais aussi nécessaire à la mobilité de ses habitants.

Il permettra également une meilleure connectivité avec l'A40 et Genève, facilitant les échanges transfrontaliers et renforçant l'attractivité du Chablais, tout en réduisant la congestion routière et ses impacts environnementaux négatifs.

Le projet de l'A412 a été mûri à travers de nombreuses étapes de concertation et de validation.

Dès 2006, des consultations ont été organisées avec les acteurs locaux. En 2015, une enquête publique a mis en lumière l'adhésion massive des habitants et des élus locaux, confirmant le besoin urgent de cette infrastructure. Après avoir exploré diverses alternatives, aucune autre solution que l'A412 n'a pu répondre aussi efficacement aux enjeux de mobilité durable dans cette région.

Des études ont été réalisées pour limiter l'impact écologique du projet. Des mesures compensatoires, telles que la protection des zones humides et des corridors pour la faune, ont été prévues pour respecter les enjeux environnementaux.

En 2019, le projet a obtenu la déclaration d'utilité publique, une étape déterminante qui atteste de son caractère essentiel pour l'intérêt général.

L'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de Haute-Savoie se sont engagés à financer l'A412. Cet engagement financier prouve le consensus autour de ce projet, tant au niveau local que national.

Le soutien législatif à cette réalisation s'est également manifesté par l'adoption, par le Parlement, de la Proposition de loi relative aux PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) du Bas-Chablais, que j'ai porté avec mon collègue sénateur Cyril Pellevat, qui permet de faciliter l'intégration de l'A412 dans le cadre d'aménagement du territoire. Ce vote a permis de lever les obstacles juridiques relatifs à la coordination des documents d'urbanisme des communes concernées, garantissant ainsi une meilleure planification et cohérence du projet.

En février dernier, l'État a annoncé son entrée en négociation exclusive avec le groupe Eiffage pour la concession de l'autoroute du Chablais. Eiffage a également exprimé sa volonté d'adopter une tarification spécifique favorable aux usagers locaux, répondant ainsi à un enjeu social majeur pour les habitants. Cette concession privée est une avancée notable qui permet de sécuriser le montage financier et d'assurer une gestion efficace des infrastructures sur le long terme.

En juillet dernier, l'Autorité de régulation des transports (ART) a rendu un avis favorable concernant la concession de l'autoroute A412 à Eiffage, renforçant ainsi la légitimité du projet. L'ART a souligné l'importance de ce projet pour l'amélioration des déplacements dans la région et pour l'économie locale, tout en veillant à l'équilibre économique de la concession et au respect des usagers locaux. Cet avis positif valide le modèle économique proposé et garantit un suivi rigoureux des conditions tarifaires pour les usagers, renforçant ainsi la crédibilité du projet aux yeux des parties prenantes.



Malgré ces avancées positives, ce projet autoroutier est aujourd'hui en suspens, dans l'attente de la signature du décret d'attribution de la concession à Eiffage devant recueillir votre signature et celle dues Ministères des Transports et des Finances.

Cette étape administrative est essentielle pour permettre le démarrage effectif de la construction de l'A412 et pour offrir aux habitants du Chablais les infrastructures modernes et sécurisées dont ils ont besoin.

Aussi, je vous serai très reconnaissante de bien vouloir vous saisir de ce dossier dans les meilleurs délais possibles, afin que les derniers obstacles administratifs soient levés et que le démarrage effectif des travaux soit enfin permis. Les collectivités territoriales, les acteurs économiques, et surtout, les citoyens du Chablais comptent sur votre engagement et votre détermination pour mener à bien ce projet stratégique.

Je reste naturellement à votre entière disposition pour échanger avec vous sur ce dossier, et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

*En te remerciant de savoir que tu apporteras
à ce sujet essentiel. Amis fidèles*

Sylviane NOEL